



**Maison d'Accueil
du Jeune Travailleur**



RAPPORT D'ACTIVITE
Résidence Habitat Jeunes
Thumesnil

Sommaire

01 - page 4
Rapport moral

02 - page 6
Pôle Hébergement

03 - page 12
Pôle Animation

04 - page 16
Pôle Éducatif

05 - page 22
Pôle Logement

06 - page 26
Projets annexes

07 - page 28
Projet Sas

08 - page 30
Temps Forts

09 - page 32
**Nos
partenaires**

11 - page 34
**Conclusions
2024**





Rapport moral

2024, une année intense et mouvementée

Intense, elle l'a été dans ses quotidiens de gestion de la demande d'hébergement, d'accueil de publics, de gestion locative, d'accompagnements socio-éducatif, de gestion de projets tels KIALA et le Sas CMAO. Les chiffres sont à ce titre éloquentes : 1124 demandes d'hébergement enregistrées, 579 jeunes hébergés dans l'année, toutes résidences confondues dont 178 nouveaux arrivants, 254 résidents ayant bénéficié d'un accompagnement dont 110 relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance, 21 jeunes sans domicile accueillis dans le Sas CMAO dans la construction d'un parcours d'insertion et résidentiel, 103 ménages en logements autonomes publics ou privés sur la Métropole Lilloise accompagnés par le dispositif KIALA. Un ensemble de chiffres qui

prendra corps au fil de ce rapport d'activité.

A ceux-ci, il convient d'ajouter la charge de gestion des bâtiments, des contrats qui en sont liés, de la maintenance, dans une interaction permanente avec les missions d'accueil et d'hébergement pour apporter les meilleures conditions possibles de logement et favoriser l'épanouissement des publics accueillis. Une charge exponentielle notamment pour le 17 rue de Thumesnil à Lille, où la vétusté des lieux engendre des interventions techniques de plus en plus nombreuses et perturbantes tant pour les résidents que pour les permanents, avec des conséquences en matière de comportement ou de stratégie des

uns et des autres. Cette résidence, en fin de vie, fait l'objet de spéculation, d'hypothèses de relocalisation depuis de nombreuses années et mobilise à ce titre les énergies du conseil d'administration et de la direction.

La résidence ATRIHOME, rue Abélard à Lille, n'est pas exempte en la matière. L'expertise judiciaire se termine après dix années de procédure et les travaux de bardage particulièrement identifiés au titre des malfaçons se sont engagés à compter de septembre 2024 pour de nombreux mois. Les bâtiments étant maintenant ouverts depuis douze ans nécessitent de plus des travaux de remise en état plus conséquents chaque année et ce malgré l'anticipation qui en est faite.

L'année a été intense également face aux situations de précarité en hausse parmi nos résidents avec principalement des régularisations administratives tardives, plaçant des dizaines d'entre eux sans ressources, sans possibilités de travailler et dans des temps d'angoisse extrêmement préjudiciables.

Les échéances liées à nos activités, à nos financements ont participé à cette intensité. Si bilans d'actions, demandes de financements font parties intégrantes des tâches annuelles, le processus de l'évaluation externe a largement pesé en ce début 2024.

Obligation pour tous les établissements et services sociaux et médicaux sociaux tous les cinq ans (ESSMS), elle s'est déroulée en février après une préparation engagée avec l'ensemble des permanents dès début Janvier et les dernières mises en conformité avec notre statut d'ESSMS.

Elle a dégagé la nécessité de mise en place d'un plan d'action, d'une démarche d'amélioration continue, transversale aux différents établissements et professions de l'association.

Elle a acté l'évolution profonde de l'association engagée depuis cinq ans et valorisé ses compétences d'ESSMS, lui conférant une nouvelle dimension.

Mouvementée, elle l'a été par des annonces de baisse de nos financements pour l'année 2025 voire de changements dans leurs modalités d'application, d'absence de perspectives de développement dans notre champ d'activité tant par l'état, que par le conseil départemental.

Dans un environnement en pleine évolution, le logement des jeunes est devenu un secteur concurrentiel, dans lequel les modalités de nos interventions voire les fondements de nos structures d'hébergement et leurs projets sont remis en cause.

Le 17 rue de Thumesnil s'est retrouvé au centre de cette agitation.

Après des années de projets sans suites, le Conseil d'Administration a pris la décision de fermer un étage du bâtiment, soit 37 logements et en négocier le transfert sur le site ATRIHOME,

rue Abélard, en remplacement de places RJAM. Si la fermeture du quatrième étage du 17 rue Thumesnil est devenue effective au 30 septembre 2024, la négociation de transfert des places, entamée en juin 2024 n'est toujours pas effective en cette fin d'année.

Un comité de pilotage rassemblant les acteurs concernés a été mis en place et en a pourtant validé le principe.

Une situation qui devient préjudiciable à l'association mais aussi aux demandes d'hébergement des jeunes les plus vulnérables pour lesquels notre capacité de réponse est temporairement réduite.

Une année intense et mouvementée mais qui nous a amené à nous projeter différemment sur les prochaines années.

Face aux incertitudes de financements, à l'absence de perspectives de développement, un travail s'est engagé avec d'autres structures poursuivant le même objet social ou inscrites dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle.

Il a pour objet d'engager la mutualisation de moyens, la mise en synergie d'équipes, de savoirs faire, d'assurer le développement de projets d'habitat et d'insertion professionnelles diversifiés, de permettre des économies dans une efficacité plus forte, de créer un collectif dans une position affirmée d'interlocuteur à l'échelle de la Métropole.

Ce travail, les résultats de l'évaluation externe, ont suscité en interne des mouvements. Certains personnels y ont vu des opportunités à venir, des réponses aux attentes des publics quand d'autres ont préféré prendre du recul ou quitter la structure. Dix nouveaux collaborateurs nous ont rejoints cette année, 35% de l'effectif soit un véritable enjeu d'intégration pour les mois à venir, mais dans le quotidien d'une année chargée, un véritable bouleversement !

Des évolutions importantes sont en cours et vont s'acter pleinement en 2025.

A celles-ci vont s'ajouter différents projets apparus en fin d'année sur la relocalisation du 17 rue de Thumesnil. Des projets qui devraient accroître la capacité d'hébergement de l'association et peut être élargir le champ de ses publics.

Ils suscitent un intérêt certain face à un site du 17 rue de Thumesnil générant aujourd'hui un déficit de fonctionnement pour l'association et qui ne peut perdurer.

L'ensemble de ces projets devra s'inscrire de plus, dans la mise en œuvre d'une nouvelle gouvernance mais aussi dans un travail de réflexion autour d'un nouveau projet associatif associant l'ensemble des permanents, les représentants des résidents et le conseil d'administration largement mobilisé et attentif au quotidien de l'association.

Intense et mouvementée semblent devoir rester les adjectifs qualificatifs de 2025. Il importe par notre travail, nos actions, notre mobilisation collective que nous y ajoutions « constructive ».



Pôle Accueil Hébergement

L'année 2024 revêt un caractère particulier pour le Pôle Accueil Hébergement du 17 rue de Thumesnil.

Par décision du Conseil d'Administration de la MAJT, 37 places d'hébergement ont été fermées au 30 septembre, un étage complet du bâtiment.

Une démarche imposée par la vétusté des lieux et les problèmes techniques de plus en plus nombreux, qui s'inscrit dans le processus de relocalisation du site évoqué depuis plusieurs années, aujourd'hui en phase de concrétisation.

La charge de travail globale du service s'en trouve modifiée.

Le choix a cependant été posé de maintenir l'effectif du service en place pour préserver la qualité d'accueil et les services rendus aux résidents : une amplitude d'ouverture d'accueil de 8h00 à 20h, la présence d'une équipe éducative et d'animation

jusqu'à 22h00 du lundi au jeudi, un service de veille toutes nuits de 20h00 à 8h00, tous les week-end et jours fériés et le complément d'une astreinte.

Une présence maintenue 24h/24.

Deux agents d'accueil, deux agents d'entretien et de maintenance ont ainsi assuré le fonctionnement du service, sous la responsabilité d'un coordinateur, avec le concours de prestataires spécialisés notamment dans le domaine de la veille.

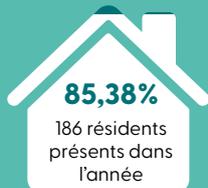
La fermeture de places n'est pas sans incidence sur les chiffres de l'hébergement.

Les chiffres essentiels 2024



43 219 nuitées réalisées

Taux d'occupation



Genre



La demande d'hébergement

1124 demandes ont été enregistrées à partir du site internet de l'association.

Elles ont été traitées dans le cadre de 52 commissions d'attribution qui ont déterminé leurs recevabilités et leurs éventuelles acceptations. Plus de la moitié d'entre elles ont fait l'objet d'un rendez vous de pré-admission en présentiel ou par téléphone.



Les tendances hébergement 2024

- Un nombre de résidents en baisse : 186 (- 19%)
- Un taux d'occupation également en baisse : 85,38% (- 7,90%)
- Un déséquilibre entre arrivées et départs : 54 contre 90, avec **une baisse de 39%** d'un côté **pour 9% de l'autre**.

Des résultats liés à la fermeture des places mais aussi aux difficultés d'attractivité croissantes du site.

Des caractéristiques sociales et économiques marquées par une précarité en hausse :

- 90% de moins de 25 ans (+ 1% par rapport à 2023) ; 98% sur les entrants
- 79% des publics au niveau V INSEE au maximum (74% en 2023) ; 85% sur les entrants
- Des situations professionnelles toujours plus marquées par la précarité avec **60% des publics en CDD, intérim, stagiaires, en emploi d'insertion** ; une stabilité au niveau des alternants comme des scolaires et étudiants mais une forte baisse au niveau des CDI (- 5%).

• **57% des entrants sont en emplois précaires**, la part des CDI et alternants reste stable.

• **Le taux de scolaire est légèrement supérieur**, correspondant à des entrées de jeunes dans le cadre du dispositif EVA.

• 94% des publics avec des ressources inférieures au seuil de pauvreté (+ 6%) ; 91% parmi les entrants

• 93% en situation préalable d'habitat précaire (+ 2%) ; 90% sur les entrants

Des situations de sorties qui se modifient :

- Un nombre de départs proche de 2023 : 90 pour 99
- Des relogements en parc social ou privé presque à l'identique 36 pour 37 en 2023
- Moins d'accès vers d'autres résidences 9 pour 12 en 2023
- Un hébergement chez un tiers en hausse : 43 pour 40 en 2023.

Si l'accès au logement autonome reste stable, les départs pour des situations instables sont les plus nombreux. Ils s'expliquent en partie par la précarité en hausse mais relèvent aussi de situations administratives compliquées, engendrant des ruptures de parcours.

Il est à noter que 80% des jeunes entrants avec des ressources supérieures au seuil de pauvreté ont quitté la structure moins de deux mois après leur arrivée. Leurs entrées étaient liées principalement au besoin urgent d'un hébergement pour un emploi démarant sur la Métropole.

Profils des résidents 2024

Âge

Public global



10 %
+ de 25 ans

41 %
22/25 ans

49 %
18/21 ans

Public entrant



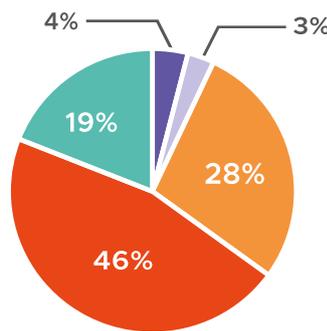
2 %
+ de 25 ans

24 %
22/25 ans

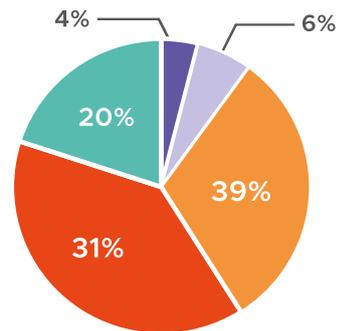
74 %
18/21 ans

Modes d'habitat antérieurs

Public global



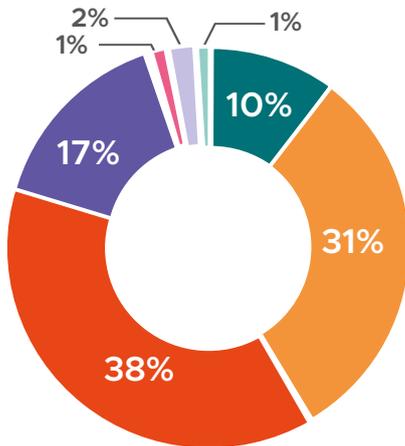
Public entrant



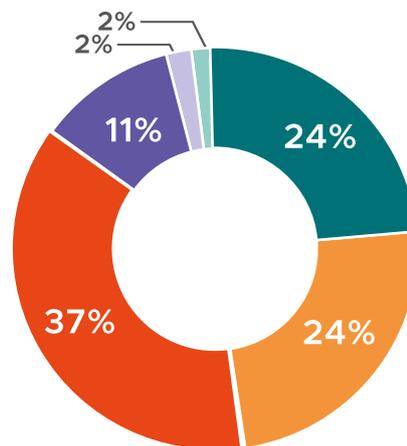
■ Logement autonome ■ Cohabitation parents ■ SDF
■ Hébergement tiers ■ Structure hébergement

Niveaux de formation

Public global



Public entrant



■ VI
■ Vbis
■ V
■ IV
■ III
■ II
■ I

Ressources mensuelles

Public global



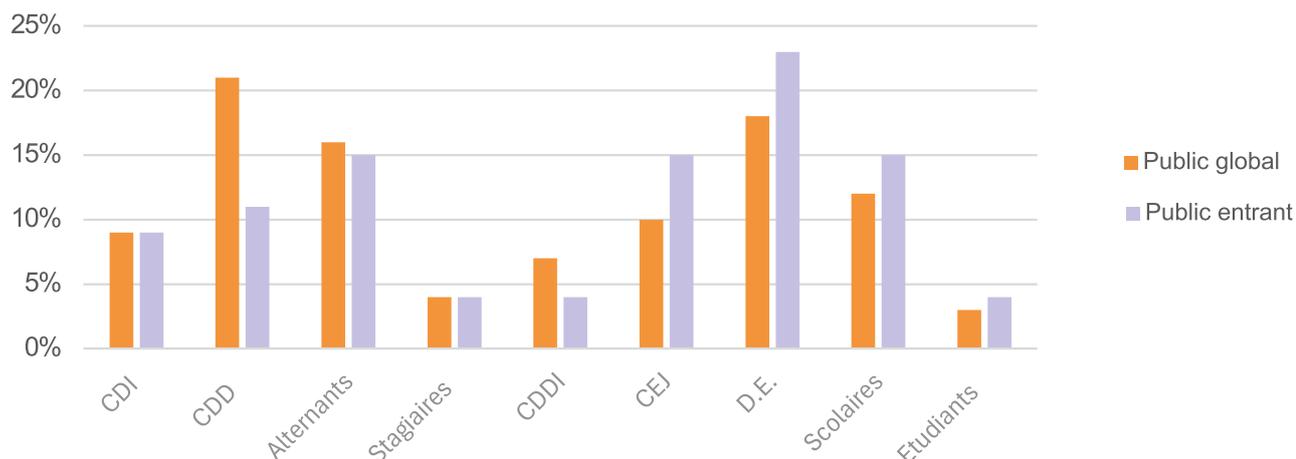
Public entrant



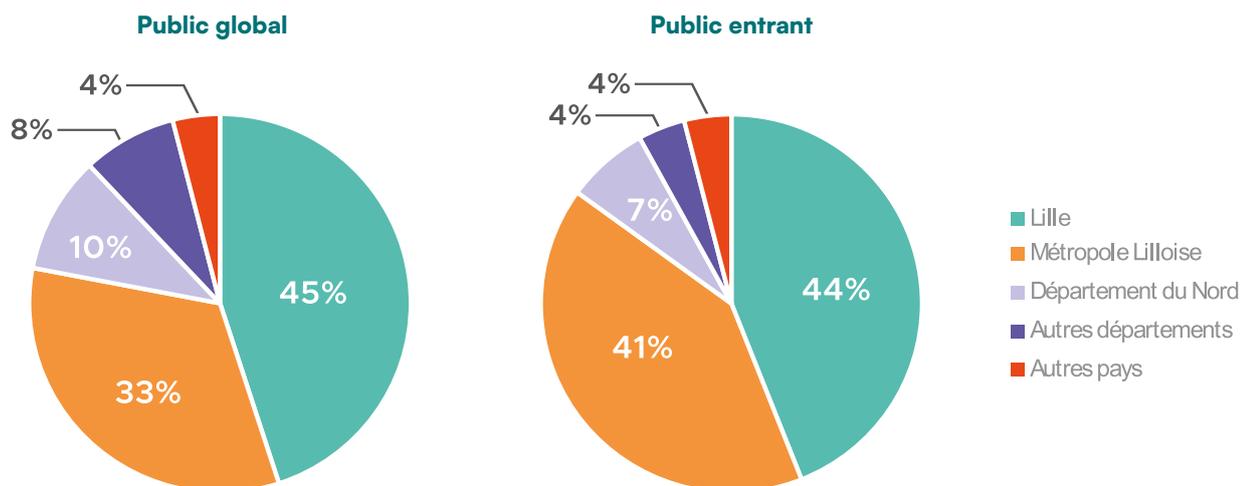
■ Inférieures au RSA socle
■ Supérieur au RSA
■ Supérieur au seuil de pauvreté

■ Inférieures au RSA socle
■ Supérieur au RSA
■ Supérieur au seuil de pauvreté

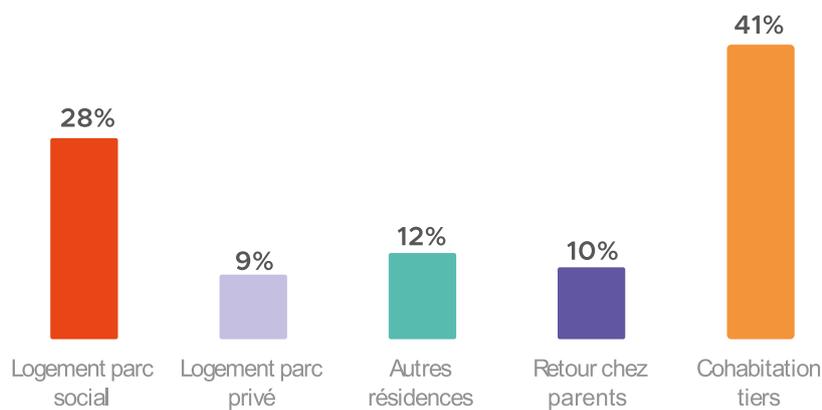
Statuts socio professionnels



Origines géographiques



Sorties 2024



Profils des demandeurs

Âge



1 %
+ de 32 ans

23 %
26/32 ans

37 %
22/25 ans

37 %
18/21 ans

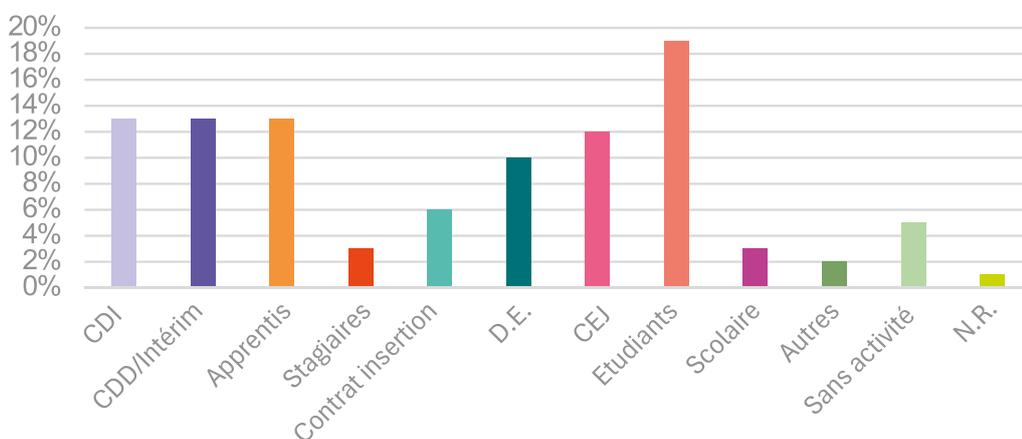
2 %
18/21 ans



Point info

Comme en 2023, un quart des demandeurs a plus de 25 ans et correspond prioritairement à la RJAM développée au 13 rue Abélard à Lille. Si 76% des demandeurs ont entre 16 à 25 ans, ils représentent 97% des admissions.

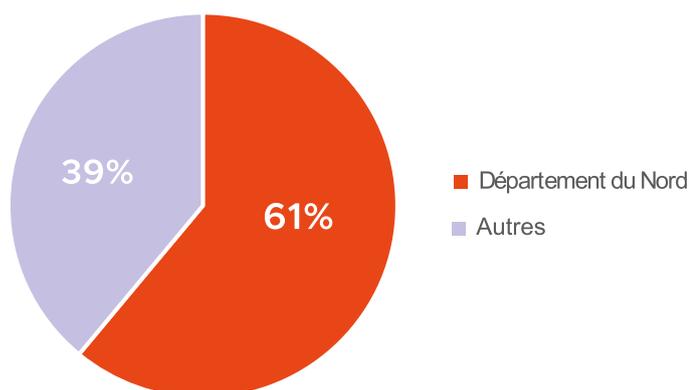
Statuts socio professionnels



Point info

Les étudiants restent la part des demandeurs la plus importante. Publics non prioritaires, ils ne représentent que 5% des admissions au global de l'association (5% sur la RHJ ATRIHOME). 33% des admissions correspondent à des publics demandeurs d'emplois ou en mesures d'insertion, une sur-représentativité au regard de la demande recensée mais qui s'explique au titre des jeunes relevant du dispositif EVA et des partenariats développés avec les Missions Locales. Ces mêmes publics représentent 40% des admissions sur la RHJ ATRIHOME.

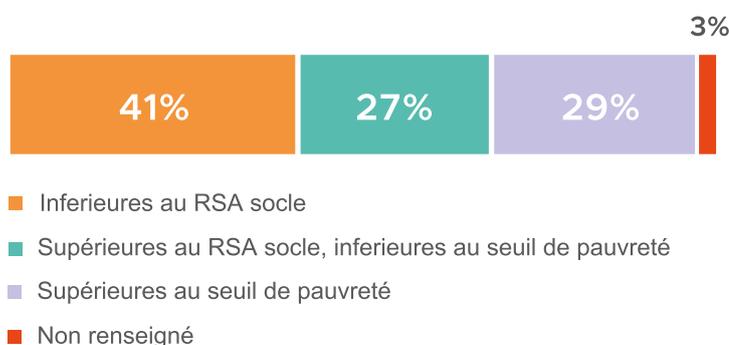
Origines géographiques



Point info

Les demandes sont issues du département à 61%. Les admissions 2024 en FJT sont originaires à 93% de ce même territoire.

Ressources mensuelles



Point info

Les admissions 2024 se caractérisent par un public aux ressources inférieures au seuil de pauvreté. Comparativement aux demandeurs, 54% des accueillis ont des ressources inférieures au RSA socle, auxquels s'ajoutent 36% ayant des ressources supérieures au RSA socle mais inférieures au seuil de pauvreté.

Conclusion

L'écart est important entre publics demandeurs et publics relogés sur deux aspects.

Le premier, relatifs au nombre d'accès par rapport aux demandes. Ils ne sont en effet que 16% des demandeurs à accéder à nos établissements au cours de l'année, principalement faute de places disponibles. Si certaines demandes ne sont pas recevables au regard de ressources insuffisantes, de situations administratives précaires, d'âges au-delà de nos critères d'admissions, les pré-admissions réalisées pour plus de la moitié des demandeurs vont également identifier l'absence de tous projets, de mobilisation réelle et poser la question de l'intérêt d'intégrer la structure. 15 à 20% des demandes exprimées sont également incomplètes, ne permettant pas d'établir un diagnostic de la situation. Et le restent malgré les relances faites par téléphone ou mail.

Le second concerne les caractéristiques des publics relogés par rapport aux demandeurs. Les conventions passées avec le Département, les Missions Locales, le PSE établi avec la Caf du Nord, impliquent certaines caractéristiques d'âges, d'emploi, de ressources. La MAJT s'inscrit dans le respect de ses obligations mais affirme son engagement envers les jeunes les plus en difficultés.

Il en résulte des publics admis relevant plus de la précarité. 47% des publics admis ont des ressources inférieures au RSA socle quand ils ne représentent que 41% des demandeurs ; 20% sont demandeurs d'emploi, pour 12% parmi les demandeurs.

Un constat s'impose sur la Résidence ATRIHOME au regard des publics en situation de handicap. L'ensemble du site est accessible aux personnes à mobilité réduite, 10 logements sont classifiés PMR mais la demande est inexistante sur notre site internet. Un travail de communication s'impose auprès des partenaires sociaux.

Pôle Animation

Le service animation s'est largement inscrit en 2024 dans la transversalité entre les différentes structures de l'association, avec une ambition, celle d'optimiser les réponses aux besoins et attentes exprimées par les résidents et aux problématiques identifiées par les équipes éducatives.

Une ambition portée par une mise en synergie des compétences, des moyens, des partenariats qui s'exprime également dans la mise en œuvre du nouveau Projet Socio Educatif validé en janvier 2024 avec la Caf du Nord.

Une ambition qui a commencé à s'ébaucher avec d'autres structures poursuivant les mêmes objectifs au niveau métropolitain.



Les chiffres essentiels 2024



**175 temps
d'animation**

Qui ont amené



**980 participations
de résidents**

Au global, **101 résidents** (14 femmes, 87 hommes) ont participé ainsi à une ou plusieurs activités soit **54,30% du public hébergé** dans l'année.

1. Permettre la rencontre et l'échange entre jeunes, créer du lien social, développer des solidarités, valoriser les potentiels

La RHJ/FJT est un lieu d'arrivée et de départs permanents, un lieu de brassage social, culturel. Il est à ce titre un lieu privilégié de découverte des autres, de leurs parcours, de leurs singularités et de fait un lieu d'enrichissement personnel et collectif. Il nous appartient de favoriser, de créer, d'organiser rencontres et échanges, permettre à chacun d'exprimer ses potentialités et savoir-faire.

8 actions ont été engagées à cet effet représentant **85 temps d'animation**

674 participations recensées au travers des :

- Cafés papotes, des séquences hebdomadaires de rencontres, d'échanges en présence régulières de partenaires sociaux pour présenter et engager des actions dans différents domaines.
- Soirées à thèmes choisis par les résidents, autour de l'écologie, le droit des femmes, la santé mentale, les addictions.
- Apéro-quiz et apéros jeux de société, des temps conviviaux de loisirs pour créer du lien social.
- Petits déjeuners, une dizaine dans l'année, principalement dans les périodes de congés scolaires.
- Pots d'accueil des nouveaux arrivants, en lien avec les élus du CVS, pour présenter les services, les possibilités d'actions, entendre les besoins.
- Soirées festives autour d'évènements importants tels la fin d'année scolaire et les résultats d'examen.
- Parcours vacances, en partenariat avec « Vacances ouverts », huit résidents ont pu élaborer leurs projets vacances et bénéficier d'une aide financière sous forme de chèques vacances. Différents temps individuels ont été organisés pour

Des objectifs précis

Cette ambition se traduit au travers d'actions diversifiées avec pour objectifs principaux de :

- **Permettre la rencontre et l'échange** entre jeunes, créer du lien social, développer des solidarités
- **Développer des capacités d'autonomie** dans la gestion du quotidien,
- **Répondre aux besoins** d'insertion en matière d'emploi et de formation
- **Engager des politiques de prévention santé**
- **Favoriser l'accès à la culture et au sport**

Des actions qui sont engagées sur des périodicités allant du quotidien au mensuel, individuelles ou collectives, et maintenant transversales, ouvertes aux résidents de chaque structure de l'association et au public du dispositif KIALA.

définir les projets, préparer les budgets. L'attribution des aides se fait dans le cadre d'une commission interne afin de donner cette opportunité aux projets les plus élaborés tout en veillant à s'ouvrir systématiquement à de nouveaux publics.

- Rencontres inter-résidences entre jeunes de lieux d'accueil, de villes différentes. Une année 2024 particulièrement marquée par un week-end inter-résidences organisé par l'UNHAJ et l'URHAJ rassemblant 70 participants de huit régions de France.



2. Développer des capacités d'autonomie dans la gestion du quotidien et de ses droits, être citoyen

Face à un public très jeune, d'origines très diversifiées, inscrit dans la précarité, dans le cadre d'un hébergement qui se veut tremplin et vise l'accès à l'autonomie, il importe de permettre à chacun d'acquérir les capacités nécessaires ou de les valoriser.

8 actions engagées pour **17 temps d'animation**, complétés par un travail continu d'affichage, d'information, de communication.

138 participations recensées dans le cadre de :

- Permanence CPAM, Permanence Impôts, pour comprendre et accéder à ses droits
- Temps d'« instruction civique », dans un contexte électoral chargé en 2024, l'occasion d'appréhender les institutions, leurs rôles, les droits et devoirs dispensés. Une sensibilisation à la citoyenneté également faite par le tissu partenarial, en participant aux consultations mise en place sur le territoire pour connaître le mode de vie des jeunes : Stratégie jeunesse 2021-2026 porté par la ville de Lille.
- Montages de projets et principalement de parcours vacances. En partenariat avec « Vacances ouvertes », huit résidents ont pu élaborer leurs projets vacances et bénéficier d'une aide financière sous forme de chèques vacances. Différents temps individuels ont été organisés pour définir les projets, préparer les itinéraires, mobiliser les moyens et établir les budgets.
- **Comité de résidents pour échanger sur les attentes des résidents :**
 - **Conseil de vie sociale :** Les élections du CVS ont donné lieu à une véritable campagne au sein du collectif, sur la base de programme des candidats. 67 résidents ont ainsi élu leurs représentants.
 - Les réunions du CVS ont permis d'aborder les préoccupations des résidents liées au bâtiment, à sa vétusté, aux conditions d'habitat, au respect des règles d'hygiène, à la sécurisation des lieux.
 - **Instruction civique :** dans un contexte 2024 marqué par des élections, un travail de présentation des instances nationales mais aussi locales a été entrepris pour permettre aux résidents d'appréhender les enjeux, de repérer les missions des différents élus, des différentes instances.

La sensibilisation à la citoyenneté s'est également faite grâce au tissu partenarial, en participant aux consultations mises en place sur le territoire pour connaître leurs modes de vie : Stratégie Jeunesse 2021-2026 portée par la ville de Lille, Stratégie Jeunesse du Master Urbanisme et Aménagement de l'université de Lille en collaboration avec la MEL.

3. Répondre aux besoins d'insertion en matière d'emploi et de formation

Avec plus de 60% des résidents inscrits dans la précarité emploi, en CDD, intérim, mesure d'insertion ou demandeurs d'emploi et dans une perspective d'acquisition de ressources stables pour accéder au logement autonome, cet axe revêt une importance particulière. Il est construit dans des partenariats privilégiés notamment avec les Missions Locales.

3 actions découpées en **21 temps d'animation**

39 participations recensées

- Atelier numérique
- Atelier Emploi
- Atelier code de la route

En parallèle de ces ateliers, le Pôle animation assure des temps de permanence hebdomadaire pour aider les résidents à définir leurs projets d'insertion, les orienter vers les partenaires adéquats, veiller au maintien de la mobilisation, établir CV et lettres de motivation, préparer des entretiens. Ces temps sont particulièrement importants face à un public accueilli qui pour partie ne maîtrise pas correctement la langue française, peine face à la compréhension du système administratif. Un affichage est également fait pour toutes les offres d'emploi qui nous sont adressés, de même que pour les formations.

L'invitation aux différents forums emploi de la Métropole est également distribuée et les résidents incités à y participer.

Ces approches se font aussi mensuellement en ateliers collectifs, dans l'échange entre résidents pour progresser.

L'axe numérique représente un besoin fort d'apprentissage pour nombre de résidents et se travaille en lien avec des partenaires tel Emmaus Connect.

L'approche du code de la route est sollicitée, dans une perspective de mobilité, dans le cadre des partenariats avec les Missions Locales et la prise en charge financière au-delà du permis.



4. Engager des politiques de prévention sur les axes santé

La santé, un axe soutenu, tant dans l'accès aux droits que dans la prévention et l'approche des soins. La santé mentale est particulièrement concernée face à des situations de plus en plus problématiques.

6 actions engagées représentant **21 temps d'animation**

51 participations recensées

- Permanences CPAM
- Ateliers de compétence psychosociales
- Stand prévention vie festive
- Consultations psy
- Atelier esthétique
- Photolangage addictions

Les permanences CPAM, organisées depuis plusieurs années, sont indispensables dans la mise en œuvre des droits de chacun. Elles sont systématiquement fréquentées par trois à quatre résidents au minimum.

La MAJT a participé en 2024 à la mise en œuvre du projet « SAVE », (Santé Mentale, Addictions, Vie sexuelle et affective, Echanges) porté par la ville de Lille en partenariat avec la Mission Interministérielle de lutte contre les addictions. Sept temps collectifs ont été développés dans ce cadre animés notamment par le CIPD Oxygène.

En complémentarité de ce projet, le maillage partenarial a permis de proposer en continu des interventions de professionnels de santé mentale, tels ceux de Diogène ou de Cedr'agir.

Autres activités du Pôle Animation

Le Pôle animation intervient en soutien du Pôle Logement au titre des actions collectives.

Il gère également un **fonds de dépannage alimentaire et hygiène** pour les résidents. Ce fonds particulièrement actif durant la période Covid permet aujourd'hui de dépanner des résidents :

- Dans l'urgence, par le biais d'un kit pour un à deux repas
- Sur quelques jours en fonction de la situation

Suite à une demande de kit d'urgence, le Pôle Animation transmet l'information au Pôle éducatif, en charge dès le lendemain d'évaluer la situation et d'engager toutes actions nécessaires. En fonction de cette évaluation, une aide de quelques jours pourra être dispensée, en attente de la résolution du problème rencontré ou de l'inscription auprès d'associations ou d'instances telles les Restos du Cœur, le Secours Populaire ou le Secours Catholique, les CCAS et Missions Locales.

En 2024, le Fonds a permis de dépanner une vingtaine de résidents sur le motif principal d'absence de ressources suite à l'arrêt des contrats de travail ou d'insertion, à des retards de versements de certaines allocations. Pour certains, plusieurs dépannages ont été faits durant l'année, face à la précarité des situations.

5. Favoriser l'accès à la culture, au sport

Dans les contextes d'isolement de nombre de résidents, l'accès à la culture et au sport, au-delà des notions d'enrichissements personnels, permet de créer du lien social, d'aborder l'axe santé.

9 actions engagées pour **31 temps d'animation**

78 participations recensées :

Culture :

- Cinés débat
- Sorties spectacles
- Repair-café
- Sorties découvertes

Au regard de la multiculturalité des publics hébergés, dans une ère toujours plus croissante de désinformation, il est nécessaire d'accompagner les résidents à découvrir, décortiquer et développer une pensée sur des sujets sociétaux.

L'abord en a été fait à travers le média du film et des débats se sont engagés sur la religion, la crise climatique, les identités de genre, les différences sociales et le handicap.

Le Pôle animation a assuré des visites de salles de théâtre et de spectacles pour éveiller la curiosité des résidents, ventilé en continu de l'information sur les disponibilités du territoire en la matière.

La découverte du Repair-café Lillois a permis aux résidents participants de connaître un lieu de réparation de certains matériels électroménagers, hifi et informatique et d'aborder les notions d'obsolescence et leurs propres attitudes de consommateurs.

Sport :

Depuis de nombreuses années, le Pôle animation s'assure de proposer au long de l'année des moments sportifs.

Les objectifs à ce niveau sont multiples, en lien avec l'axe santé mais aussi dans la recherche de valorisation des potentiels de chacun et la prise de confiance en soi, dans le simple établissement de convivialités et de relations entre jeunes.

Le Futsal est à ce titre devenu un incontournable des périodes de vacances scolaires.

Des temps de crossfit-boxe ont été développés avec un coach sportif extérieur.

Des temps de jeux extérieurs également.

À l'initiative de l'association et sur le site de l'ATRIHOME, un tournoi de foot a été organisé durant les vacances d'été. Il a rassemblé huit équipes de différentes associations dont ARCADIS, la SPRENE, durant cinq semaines. Des temps de rencontre, d'échanges conclus par un temps festifs avec plus de 70 jeunes présents des différentes structures impliquées.

Pôle Éducatif

Le pôle éducatif et logement, comme les autres pôles de l'association vise à faire du temps d'accueil au sein des résidences un tremplin pour l'accès à l'autonomie et un temps de construction et de consolidation du projet de vie.

Animé par une équipe pluridisciplinaire, il met en œuvre un accompagnement bienveillant, individualisé ou collectif reposant sur des valeurs telles que la tolérance, la solidarité, l'écoute et l'humanisme.



Le suivi individuel

L'accompagnement s'effectue sur la base de rencontres individuelles régulières. Elles peuvent être programmées ou spontanées en fonction des besoins et de l'urgence de la demande. Des rencontres, synthèses sont aussi organisées à échéances régulières avec les différents partenaires qui gravitent autour de la situation du jeune accompagné. En parallèle, l'équipe éducative met en œuvre différents étayages afin de soutenir les jeunes dans leurs démarches administratives (titre de séjour, CPAM, CAF, impôts, etc.), dans la compréhension et l'accès à leurs droits.

L'accompagnement proposé par l'équipe éducative se veut global et s'articule autour de l'insertion sociale et professionnelle. L'association veille à ce que les besoins de chaque résident soient entendus et respectés afin de mettre en place un projet personnalisé.

L'approche collective

Certains suivis s'appuient davantage sur une approche collective, en lien avec le pôle animation de l'association ou avec des partenaires ou prestataires extérieurs. La volonté associative de répondre aux besoins et aux attentes des plus défavorisés reste aujourd'hui un axe fondamental dans les missions du pôle éducatif et logement, dans les domaines notamment de la santé, de la formation et de l'insertion professionnelle, du logement, dans une volonté permanente de valorisation des capacités de chacun.

Les caractéristiques du public 2024

Les publics accompagnés en 2024 sont en légère baisse (-3%) comparativement à 2023, mais dans un contexte particulier, celui de la fermeture de 37 places du Foyer au 30 septembre 2024.

La nature des accompagnements

Comme chaque année, la synthèse de l'ensemble des accompagnements permet d'identifier les vulnérabilités majeures rencontrées par nos résidents, elles sont exprimées ou d'identifiées au cours des entretiens, des activités ou des enquêtes internes :

- La vulnérabilité administrative
- La vulnérabilité liée à l'accès aux droits
- La vulnérabilité professionnelle
- La vulnérabilité liée à la santé
- La vulnérabilité financière
- L'accès au logement

*EVA : Entrée dans la Vie Active

Les chiffres essentiels 2024



136 résidents accompagnés

Soit **74% du public hébergé** au cours de l'année 2024, parmi eux :

3 jeunes

sont des mineurs orientés par l'ASE (ils sont entrés au cours de l'année)

57 jeunes

sont des majeurs bénéficiant de l'accompagnement EVA par le département (19 sont des nouveaux résidents)

76 jeunes

sont des majeurs faisant parti du collectif et ayant sollicité un accompagnement (47 étaient déjà accompagnés l'année précédente)



Vulnérabilités majeures rencontrées par les résidents

Vulnérabilité administrative

L'équipe éducative veille à accompagner les résidents à appréhender leurs démarches, maîtriser leurs droits ; dans leurs connaissances, dans la maîtrise du temps, des modalités pratiques y compris numérique.

En 2024, cette vulnérabilité est identifiée chez 68% du public accompagné.

Vulnérabilité liée à l'accès aux droits

Depuis plusieurs années, cette thématique d'accompagnement a pris davantage de place dans les suivis au quotidien. Cela s'explique par les sollicitations d'accueil du public issu de parcours migratoire. Le renouvellement des titres de séjours, cartes de résident ou autres sont devenus des impératifs dans l'accompagnement.

En 2024, cette vulnérabilité est identifiée chez 84% du public accompagné.

Vulnérabilité professionnelle

Par le biais d'interpellations ou de sollicitations auprès des partenaires ou des dispositifs de droit commun, les résidents sont accompagnés, mobilisés dans leurs recherches de stage, d'emploi ou de formation. Ils peuvent également être soutenus dans leurs démarches via des ateliers CV ou des simulations d'entretien.

En 2024, cette vulnérabilité est identifiée chez 64% du public accompagné.

Vulnérabilité liée à la santé

La crise sanitaire des dernières années a largement contribué à faire de cette vulnérabilité une préoccupation majeure dans les accompagnements. Qu'il s'agisse de l'accès aux droits, l'éducation à la santé mais également l'accompagnement des publics les plus fragiles souffrant de troubles psychiques, l'équipe éducative a su réinventer ses modes d'accompagnements et s'entourer de partenaires du territoire comme : l'équipe Diogène de l'EPSM, le CédraAgir.

En 2024, cette vulnérabilité est identifiée chez 63% du public accompagné.

La vulnérabilité financière

Le travail sur la gestion du budget, au-delà d'une priorité est une nécessité.

Avec 98% des résidents vivants avec des revenus inférieurs au seuil de pauvreté, la lutte contre la précarité, notamment alimentaire est un combat de tous les jours.

Face à cette précarité et en lien avec un contexte économique de plus en plus difficile, le travail sur la prise de conscience, la gestion budgétaire et l'autonomie budgétaire reste une partie intégrante de l'accompagnement.

Le travail de gestion budgétaire s'inscrit notamment dans la logique de parcours impulsé par l'association, il demeure important que chaque résident bénéficie d'une situation saine à son arrivée, durant son séjour et lors de sa sortie en logement autonome.

En 2024, cette vulnérabilité est identifiée chez 86% du public accompagné.



Profil du public

Âge

EVA

Autres

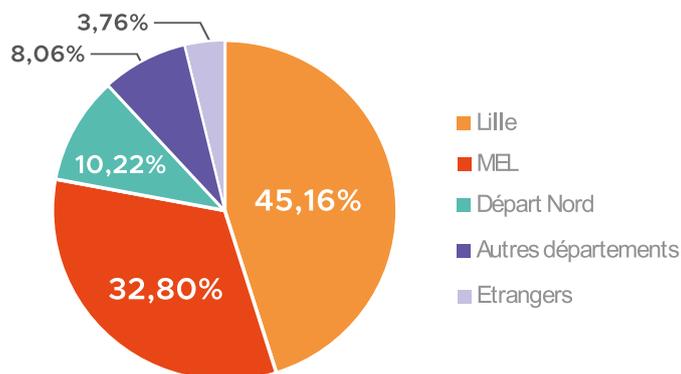


94 %
19/21 ans
6 %
16/18 ans

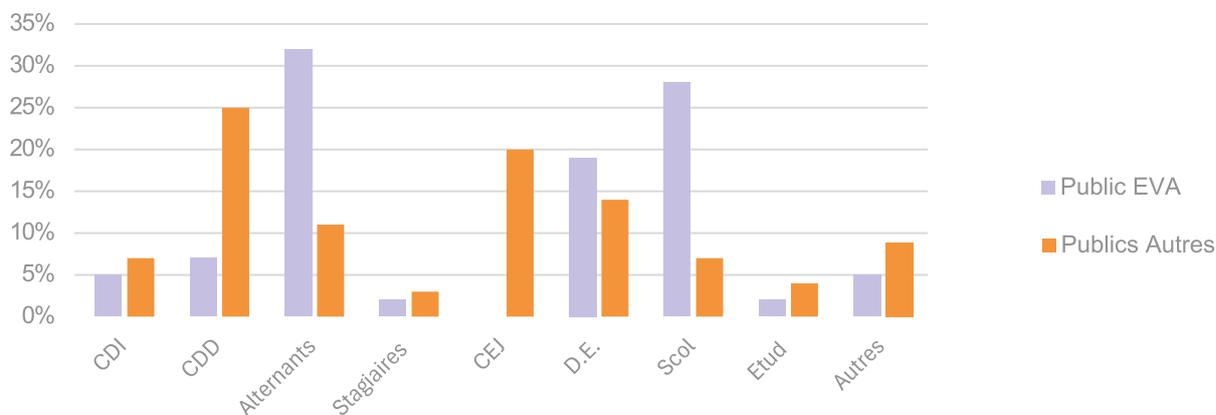


70 %
22/25 ans
3 %
18/21 ans

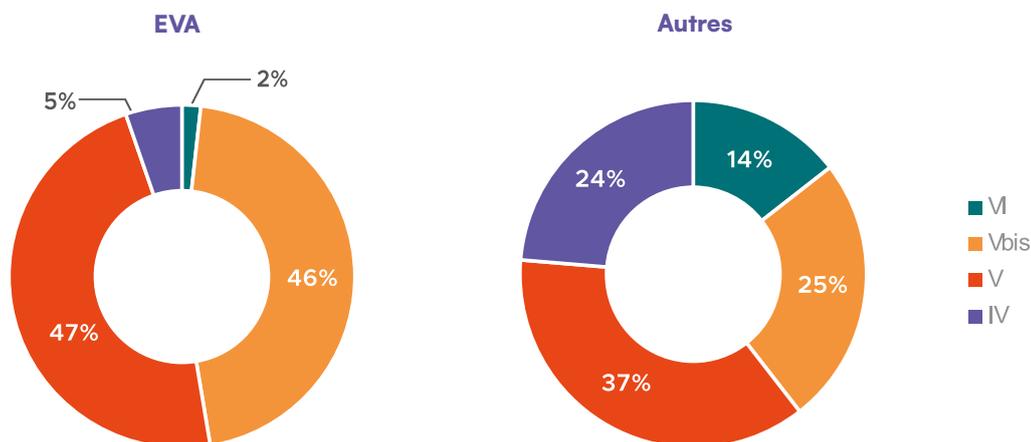
Secteur géographique



Statuts socio-professionnels

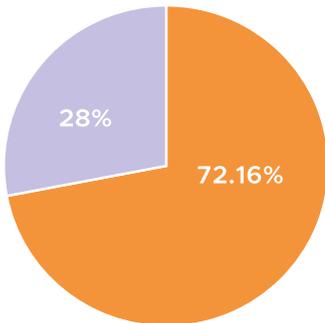


Niveaux de formation



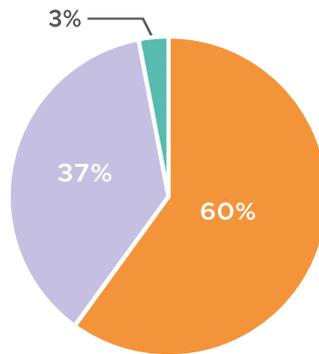
Ressources

EVA



- Inférieur au RSA Socle, (chiffre stable par rapport à 2023)
- Inférieur au seuil de pauvreté, (+ 4% par rapport à 2023)

Autres



- Inférieur au RSA Socle (+ 7% par rapport à 2023)
- Supérieur au seuil de pauvreté (11% par rapport à 2023)
- Inférieur au seuil de pauvreté (+ 4% par rapport à 2023)

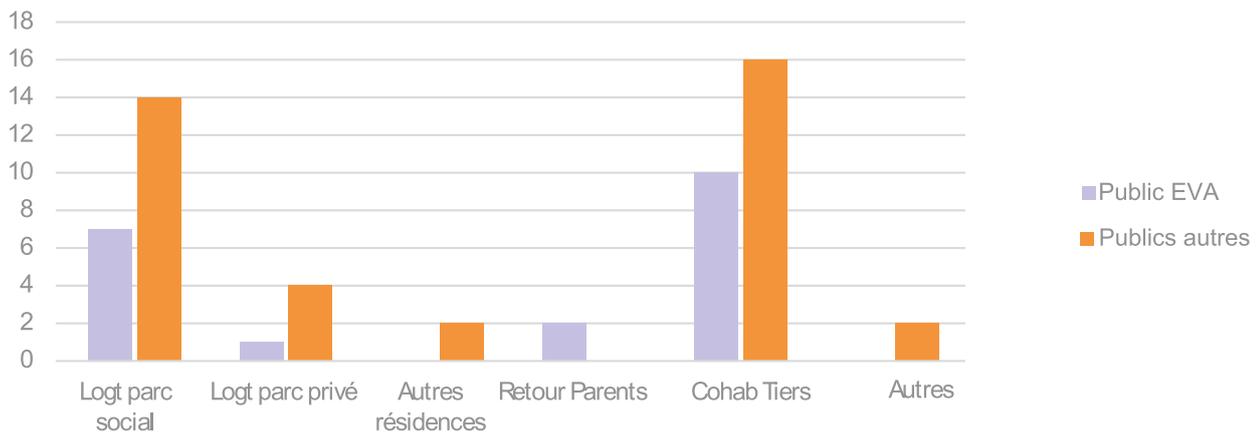
Point info

Au global, **100% du public EVA** accompagné se situe sous le seuil de pauvreté.

Au global, **97% du public « classique »** accompagné se situe sous le seuil de pauvreté

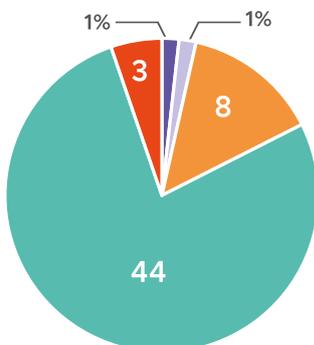
Ces évolutions mettent en avant un appauvrissement et une précarité croissante dans les accompagnements, d'autant plus qu'ils s'inscrivent dans un contexte d'inflation.

Sorties 2024

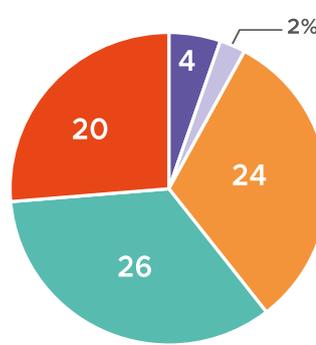


Modes d'habitats antérieurs

EVA



Autres



- Logt autonome
- Cohab Parents
- Hbgt tiers
- Structure Hbgt
- SDF

Conclusion

L'accompagnement s'est terminé pour 58 jeunes, à savoir 20 EVA et 38 autres, dont 26 pour un accès au logement autonome. Pour 78 jeunes, il se poursuit sur 2025.



Pôle Logement

L'accès au logement autonome est une priorité de la MAJT

Sur la base de ce principe, en 2024, la présence éducative au sein de la mission logement a été renforcée, dans une notion de transversalité au sein des établissements et une volonté d'efficacité dans la mise en œuvre des parcours résidentiels.

Fondée sur le principe de libre adhésion, la mission logement interne garde pour objectifs principaux de favoriser l'accès à un logement autonome mais aussi de développer les apprentissages liés au logement.

Les ateliers logements

7 Ateliers logements ont eu lieu durant l'année 2024, sur les deux résidences de l'association. Supports d'apprentissages pour l'installation et l'investissement du futur logement autonome, ils auront permis de sensibiliser 38 résidents autour des thématiques suivantes :

- L'entretien et la réparation du logement
- Les droits et devoirs du locataire
- Les documents indispensables à la demande de logement
- La gestion du budget
- L'alimentation et l'équipement minimal
- Comprendre sa déclaration fiscale et la transmettre
- L'accompagnement après la MAJT

Son activité

En collaboration avec le pôle éducatif, et le pôle accueil hébergement, il est proposé à chaque résident une rencontre pour effectuer un état diagnostic des droits en matière d'hébergement.

Le résident est alors accompagné dans la demande de son NUD : le Numéro Unique Départemental garantit l'inscription en tant que demandeur, le numéro est valable un an et à renouveler chaque année. Cette demande de logement comporte les informations de la personne au niveau personnel, professionnel, administratives.

Un rendez-vous est également programmé pour accompagner les résidents dans la mobilisation des dispositifs prioritaire d'accès au logement social, comme le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD).

Il permet d'octroyer un caractère prioritaire à la demande de logement. Cette mesure vient en supplément de la demande de logement social. Par principe, chaque jeune résidant au sein de l'association relève du public prioritaire.

D'autres dispositifs comme : la garantie Visale, le DALO, le FSL d'accès ou la garantie Locapass peuvent être également mobilisés pour accompagner les résidents sortant vers un logement autonome.

Les chiffres clés



177 jeunes accompagnés



82,5%

17,5%

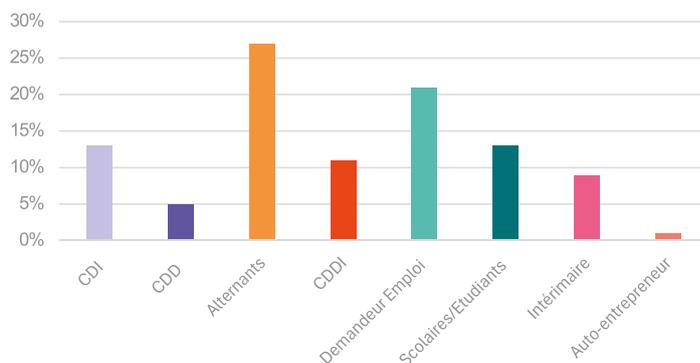
Profil des résidents

Âge



4 %
+ de 30 ans
11 %
25/30 ans
39 %
22/25 ans
46 %
18/21 ans

Statuts socioprofessionnels



Sorties 2024



Point info

77% des jeunes sortant ont quitté les résidences pour bénéficier d'une solution dite pérenne.

64% des jeunes relogés l'ont été sur un logement autonome chez un bailleur social ou privé

Nombre de NUD : **22 Nouvelles réalisations** sur 2024

Nombre PDALHPD : **34 nouvelles réalisations** sur 2024

Il est important de noter que le nombre d'accompagnement sur la mission logement interne est en baisse sur les deux dernières années. Cela s'explique par la durée de séjour qui s'allonge, les difficultés administratives et la précarité financière qui ne permettent pas toujours aux résidents d'envisager sereinement un départ vers un logement autonome.

Dispositif KIALA

Créé en 2020 et soutenu par le département du Nord, le Fonds Solidarité Logement et le Plan Logement d'Abord, le dispositif KIALA a pour objectif de :

- Accompagner l'accès dans le logement et créer les conditions favorables à un investissement optimal
- Permettre l'appréhension de la gestion du logement, du budget et des charges afférentes
- Assurer la découverte de l'environnement proche et des équipements mis à disposition

L'activité du service

Le dispositif a accompagné sur l'année 2024 :

103 ménages, soit +1% sur comparativement à l'année 2023. Pour la première fois depuis sa création, la proportion d'accompagnements FSL et Classique tend à s'équilibrer. L'évolution est importante, les publics FSL représentaient 22% des accompagnements en 2023, **46% en 2024**.

68 accompagnements étaient déjà engagés en 2023, 35 mesures sont arrivées en cours d'année.

691 mois d'accompagnements cumulé ont été réalisés, avec une durée moyenne d'accompagnement de 6,7 mois sur l'année 2024.

Répartition des accompagnements classiques et FSL :

- 54% des accompagnements en mesures classiques
- 46% des accompagnements en mesures FSL

56 Sollicitations dans le cadre des lieux ressources pour : des ruptures de droits, de l'aide aux démarches administratives, des problématiques financières, un besoin de conseils...

97% des situations logés dans le parc Public contre 3% dans le privé.

10 bailleurs concernés avec une prédominance pour : Vilogia, LMH, Partenord, habitat du Nord.

28 accompagnements sont terminés au 31 décembre 2024, dont **19 considérés comme aboutis et 9 comme négatifs**.

Pour ces derniers, les échecs sont consécutifs à des situations administratives, principalement à des OQTF ou des non renouvellements de titres de séjour, des situations économiques, des abandons de l'accompagnement.

- Développer les capacités d'autonomie via la maîtrise des démarches administratives et l'aide à l'accès à des ressources stables
- Permettre le maintien dans le logement en prévenant l'impayé de loyers et de charges
- Mettre en œuvre un accompagnement de maintien pour les situations de locataires en impayés de loyers et de charges
- Réaliser des diagnostics au titre du FSL

Les modalités d'accompagnements

Les accompagnements reposent sur une base volontaire et contractualisée. Ils sont réalisés par une équipe de deux travailleurs sociaux intervenant sur rendez-vous à domicile ou dans les locaux de l'association. Ils assurent également des permanences.

Les locaux des FJT de l'association constituent des lieux ressources pour les publics accompagnés, permettant des temps d'accueil et d'écoute sur une amplitude horaire large et la participation à des temps d'information, de formation, de loisirs.

Le dispositif KIALA accompagne :

- Les publics sortant des FJT et accédant au logement autonome
- Les ménages accédant au logement autonome orientés par les partenaires sociaux locaux
- Les ménages orientés par le FSL dans le cadre du maintien dans le logement

Les chiffres clés

103 ménages accompagnés orientés par :

58% MAJT



2% SSP



12% mission locale



5% FJT



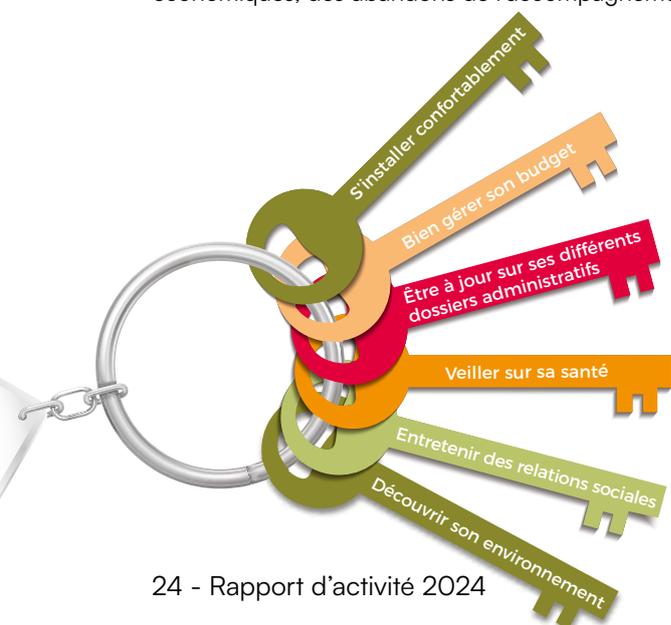
2% CMAO



5% MSN



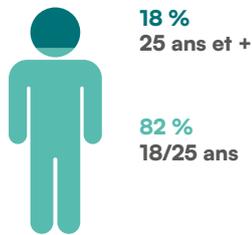
16% en autonomie



Profil des ménages KIALA

Profil des mesures classiques

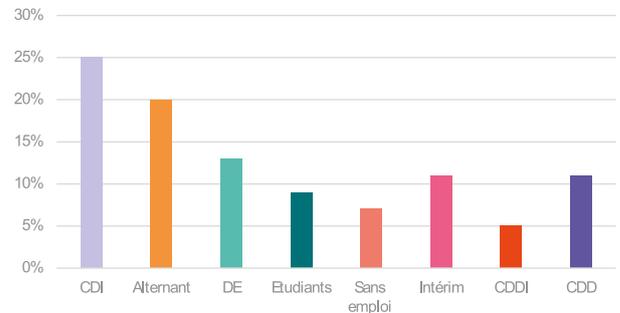
Âge



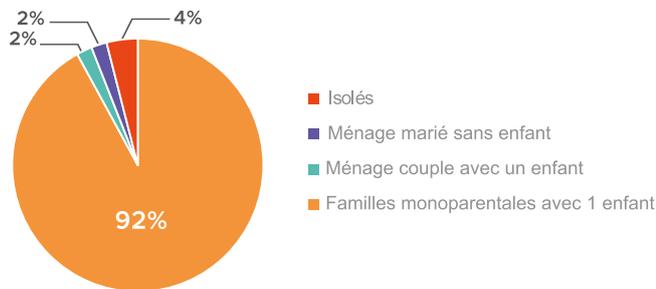
Répartition



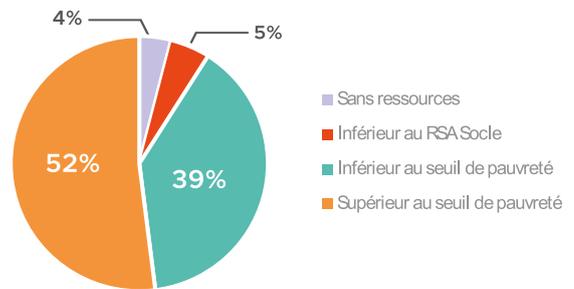
Catégorie socio-professionnelle



Composition des ménages

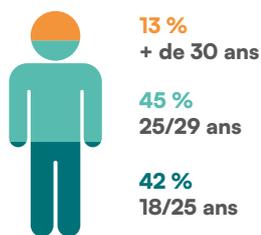


Ressources



Profil des mesures FSL

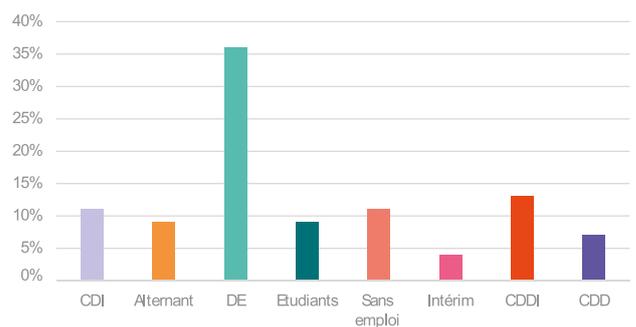
Âge



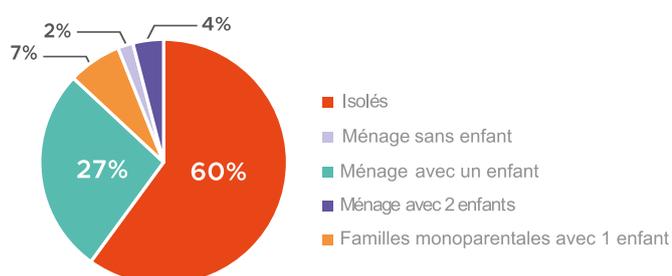
Répartition



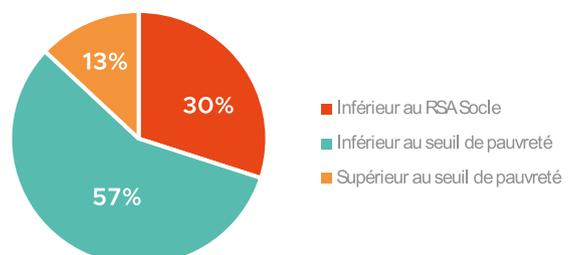
Catégorie socio-professionnelle



Composition des ménages



Ressources



Projets annexes aux suivis Éducatifs et Logements



Projet entre terre, ciel et mer

Les périodes de vacances offrent des temps propices aux équipes éducatives pour aborder les accompagnements différemment. Préparations et réalisations de projets avec les jeunes accompagnés, temps de sorties des structures sur l'équivalent d'une journée permettent de découvrir chacun dans un autre cadre, de repérer des potentialités tant individuelles que collectives, de débattre dans des environnements porteurs. Temps de loisirs, de découvertes de lieux, de projets culturels sont ainsi des vecteurs utilisés.

Durant la période estivale 2024, des sorties ont été organisées par les équipes éducatives des résidences de l'association. Ces activités ont eu lieu une semaine sur deux, le mercredi.

Le thème choisi cette année était : « entre terre, ciel et mer ». Le projet a débuté avec une visite du Cap gris nez et du Cap blanc nez ainsi qu'une balade sur le front de mer Calaisien.

« Cette sortie était très sympathique. Nous étions en petit groupe et cela nous a permis de bien profiter. Nous avons appris à nous connaître. J'en garde un bon souvenir. » YB

Afin de découvrir les abords de la Deûle, une balade en bateau a été organisée, un parcours d'une heure afin de longer le parc de la citadelle et explorer la ville de Lille.

« Ce fut très agréable, nous avons passé un bon moment tous ensemble. » M.N

Pour rester dans le thème, une sortie accrobranche à Tournai a été organisée. Cela a permis aux jeunes de dépasser leurs limites et de découvrir de beaux paysages après avoir pris de la hauteur.

« C'était une très bonne activité, j'ai beaucoup apprécié. Nous avons bien rigolé. Cette activité m'a permis de découvrir l'accrobranche et d'allier sport et plaisir. » - MF

Le projet s'est conclu par la visite de la ville de Tournai, sa cathédrale et le fleuve l'Escaut que nous avons longé lors d'une balade pédestre. Une journée qui s'est terminée autour d'une collation et d'un moment de convivialité.



Le barbecue des Diplômés

Le 11 juillet 2024, l'occasion fut idéale de se retrouver avec les résidents, autour d'un grand barbecue. Le début de l'été y a été célébré, en mettant en avant les diverses réussites scolaire, universitaires et professionnelles des résidents.



L'expo série mania Lille 2024

Le 19 mars 2024, une sortie a été organisée au Festival SERIES MANIA de Lille, avec la visite de l'exposition « l'envers du décor » qui explique les coulisses des tournages et de la réalisation des films et séries.



Tournoi de foot Inter-résidence

Durant l'été 2024, un tournoi de football inter-résidences a été organisé au sein de la résidence Atrihome. Plusieurs autres résidences ont été invitées à participer, dont l'association Sprene, le FJT Paul Constant de Roubaix, FJT Béthanie de Lille, ainsi que quatre équipes représentant la MAJT. Un total de 12 matchs a eu lieu, à raison de deux matchs par semaine. Le tournoi a commencé le 31 juillet et s'est clôturé le 29 août par la finale, suivie d'un grand barbecue et d'une cérémonie de remise de coupes et de prix, en présence de tous les partenaires.

Le tournoi a été remporté par la MAJT THUMESNIL.



Projet Bivouac

En lien avec l'association ARCADIS, gestionnaire RHJ sur Roubaix, plusieurs temps de rencontre ont eu lieu autour de la mise en œuvre d'un projet intitulé « bivouac », entre professionnels des structures et résidents.

Ce projet, porté par ARCADIS a associé des résidents de la MAJT dans une aventure itinérante de quatre jours, partant du FJT Paul Constant de Roubaix pour atteindre Bruxelles. Encadré par un professionnel, cinq jeunes ont réalisé le trajet fixé, mêlant effort physique, autonomie, solidarité, vie en groupe et contact avec la nature.



Action maraude

De débats engagés avec les résidents, un sujet s'est dégagé sur la précarité et plus précisément celle des Sans Domicile Fixe. Les équipes éducative et d'animation, avec l'association « les Soldats du sourire » ont proposé d'appréhender le fonctionnement concret des maraudes. Une approche qui s'est faite en bénéficiant de l'accompagnement de personnes disposant d'une connaissance approfondie de terrain. Trois résidents se sont associés avec sérieux dans ce projet.





Le projet **SAS**

La MAJT s'est engagée depuis 2022 dans le cadre d'une à l'appel à projets de l'Etat concernant « les jeunes en rupture ». 3 places d'accueil temporaires se sont ouvertes.

Le projet PLEDJ

Le projet PLEDJ (Parcours Logement Emploi Des Jeunes) s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans, en situation de rupture familiale, administrative, d'insertion et de logement et ayant signé un Contrat d'Engagement Jeunes Rupture (CEJR).

L'accès à la place SAS se fait grâce à une orientation de la part de la CMAO via la plateforme SI SIAO. Les jeunes sont reçus en entretien de préadmission afin de réaliser un premier diagnostic et de définir si le dispositif correspond à leurs besoins et demandes. Suite à cet entretien, une date d'entrée est fixée. **La durée de séjour est de 15 jours.**

Le SAS se veut être **un lieu d'engagement d'une démarche d'insertion sociale, professionnelle et logement.**

Il représente un accueil « d'essai » permettant aux jeunes de **découvrir ce type d'hébergement sans contraintes d'engagement.**

Sorties

A l'issue de leur séjour,

- **4 jeunes** ont intégré un CHRS
- **4 jeunes** sont entrés sur un logement FJT MAJT
- **4 jeunes** ont été accueillis sur un service de logement partenaire
- **6 jeunes** sont retournés en famille
- **1 jeune** a trouvé un hébergement tiers
- **2 jeunes** sont sortis sans solution
- **2 jeunes** ont quitté le SAS à la suite d'une exclusion

78% des accueils se sont soldés sur des sorties dites positives. Sont considéré comme sorties positives toute forme d'accueil après le SAS proposant un hébergement.

Conclusion

Les jeunes accueillis sur les places « SAS » bénéficient d'un accompagnement à l'accès au logement et à l'insertion de manière intensive grâce aux différents membres du consortium qui gravitent autour de la situation.

La non-reconduction du projet PLEDJ par l'Etat, la disparition des CEJR et le fait que certains membres du consortium se soient retirés du projet, les budgets alloués étant épuisés, a légèrement allongé la durée d'hébergement des jeunes, du fait de la restriction des possibilités de sorties.

La durée d'accueil d'une moyenne de 25 jours en 2023, passe ainsi à 33.

Les hébergements SAS représentent 715 nuitées sur l'année 2024.

Il est à noter que la MAJT a maintenu son activité toute l'année 2024 et devrait pouvoir la poursuivre jusqu'en novembre 2025.

Les chiffres essentiels 2024



23 jeunes accueillis sur les places SAS

Parmi eux :

57 %

avait entre 18 et 21 ans

43%

avait entre 22 et 25 ans



83%

17%

Les problématiques rencontrées

Les problématiques rencontrées par le public accueilli sont généralement la rupture familiale, la problématique administrative, vulnérabilité financière, d'accès à l'emploi ou à la formation, la consommation de stupéfiants et des conduites addictives, l'accès aux soins, la fragilité psychique et psychologique.



Temps forts 2024



La démarche d'évaluation externe

Un temps indubitablement fort de ce début d'année 2024, obligatoire pour tous les établissements sociaux et médico-sociaux, statut des Résidences Habitat Jeunes depuis 1975.

La démarche, pilotée aujourd'hui par la Haute Autorité de Santé, a fait l'objet de travaux préparatoires au sein des établissements avant la réalisation de l'évaluation.

L'accompagnement d'un intervenant extérieur a permis aux équipes d'appréhender cette étape importante, d'en poser les fondements, de repérer des points de faiblesse et d'y remédier, d'engager une évaluation « blanche » sur SYNAE, site de la HAS.

Un cahier des charges a été établi, différents cabinets d'évaluation consultés pour le choix définitif d'AM Consultants.

L'évaluation externe s'est déroulée en Février, sur une semaine pour les deux RHJ de l'association. Une semaine éprouvante en terme de mobilisation et de timing de l'ensemble des permanents mais également de résidents.

Elle a permis d'identifier des axes de progrès et amené la mise en œuvre d'un plan d'action et d'une démarche d'amélioration continue.

Une réorganisation des services de l'association

Une réorganisation dans la perspective d'une nouvelle gouvernance en 2025 qui se traduit par la nomination d'une directrice adjointe, par l'embauche d'un responsable du Pôle éducatif et logement. Une volonté de renforcer la transversalité entre les établissements, dans un souci d'efficacité déjà engagée par la nomination de coordinateurs accueil/hébergement et animation.

La dernière étape de l'expertise du site Atrihome

Engagée depuis près de dix ans, l'expertise judiciaire devrait se terminer en 2025, l'un des derniers chantiers qui en est issu a débuté en septembre 2024, celui de la réfection du bardage.

Un chantier de plusieurs mois qui va nécessiter des aménagements dans la gestion des équipements de l'établissement, principalement des espaces extérieurs, patios et parking.





Une démarche inter-RHJ de la Métropole

Face aux évolutions de leurs environnements, les associations ARCADIS, BETHANIE et MAJT ont engagé dès juin 2024 un travail d'échanges autour des pratiques respectives, des moyens mobilisés, des perspectives. Objectifs affichés : la mutualisation de moyens pour une plus grande efficacité commune. Un cahier des charges a été établi en vue d'un audit permettant de dégager les axes prioritaires de collaboration.

L'extension des locaux de l'association

Pour faire face à ses besoins de locaux mais aussi pour externaliser le dispositif KIALA, la MAJT a acquis en décembre 2024, une maison à proximité de l'ATRIHOME. Des locaux complémentaires qui seront disponibles au cours du premier semestre 2025.

La fermeture de places sur la RHJ Thumesnil

Face à l'état du bâtiment, le conseil d'administration de la MAJT a décidé la fermeture d'un étage du 17 rue de Thumesnil, soit 37 places d'hébergement. Celle-ci a été effective au 30 septembre 2024 et actée par un comité de pilotage rassemblant tous les acteurs concernés : Etat, Département, CAF, Ville de Lille, MEL, VILOGIA, Action Logement.

Une négociation a été engagée avec ces mêmes acteurs, dès juin 2024, pour le transfert de ces 37 places sur le site ATRIHOME, sur des places initialement RJAM. Si le principe en a également été validé par le comité de pilotage, celui-ci n'est toujours pas opérationnel, en attente d'autorisations de l'état. Cette absence de confirmation est extrêmement préjudiciable, tant à l'association qu'aux publics en demande d'hébergement.

A l'association, qui maintient les mêmes moyens d'accompagnement sur le site THUMESNIL et qui ne retrouve pas l'intégralité des places RHJ, alors même que la CAF du Nord a intégré les changements dans le PSE depuis décembre 2024. Aux publics, pour lesquels les réponses de l'association sont limitées.





Les Partenariats

L'ensemble des actions développées par la MAJT repose sur des partenariats diversifiés. Ils sont indispensables dans la construction des réponses apportées aux publics accueillis et hébergés.





Conclusions 2024

Les conclusions des rapports d'activité de l'année précédente parlaient de 2024 comme d'une année à enjeux, avec notamment une évaluation externe attendue, un nouveau PSE CAF renouvelé pour quatre ans, un protocole avec le département du Nord en réécriture, et des réponses aux devenir de la RHJ du 17 rue de Thumesnil à Lille.

Ces enjeux ont bien été au centre des activités de cette année :

- L'évaluation externe dès les premières semaines de 2024, avec ses temps de préparation avec les équipes, les résidents, le conseil d'administration, les partenaires et sa réalisation en une semaine sur un rythme soutenu et intransigeant.
- Le lancement du nouveau PSE CAF, après un travail dans la définition de ses objectifs pour chaque structure
- Un protocole en réécriture, non abouti en 2024, mais objet de rencontres et de débats, dans un contexte de financements marqué d'incertitudes
- Un devenir du 17 rue de Thumesnil plus que jamais priorité et des décisions lourdes de sens prises par le conseil d'administration par la fermeture de 37 places d'hébergement sur ce site en vue de leur transfert sur l'ATRIHOME.

Des enjeux forts, primordiaux pour le futur de l'association, qui ne sont pas tous réglés que déjà des nouveaux se dessinent pour 2025.

- Le protocole départemental annoncé en signature courant 2025 et qui s'annonce dans une modification des critères de financement
- La modification des critères de l'Aide à la Gestion Locative et Sociale
- L'application des droits réservataires de l'état, délégués au CMAO

Ils impliquent des modifications profondes pour demain de nos modes de gestion des accueils, des accompagnements, posant la question des moyens qui seront à disposition, dans un secteur de plus en plus concurrentiel autour du logement des jeunes travailleurs.

Au milieu de ces évolutions qui viennent se superposer pour 2025, l'enjeu de la relocalisation du 17 rue de Thumesnil reste entier. Des projets sont à l'étude, temporaires ou définitifs, fait d'espoir et de déception au fil des réunions avec les différents acteurs. Seule certitude, le temps est implacable avec le bâtiment dans son vieillissement et ce malgré tous les efforts consentis en matière d'entretien. Il appartient aux différents acteurs de s'assurer que des solutions réelles soient engagés le plus rapidement possible.

La MAJT se refuse à perdre des moyens de réponse aux publics jeunes parmi les plus en difficultés.

Pour cela, Le transfert des 37 places fermées sur THUMESNIL ne semblait être qu'une formalité, ne nécessitant ni coût, ni travaux pour offrir des conditions décentes à des jeunes en difficultés.

Il n'en est rien à la rédaction de cette conclusion en mai 2025. Après des mois de négociation, d'échanges et de rencontres avec les instances décisionnelles, le dossier est toujours en attente !

Et pourtant, le manque de places d'hébergement est dénoncé ! Une aberration.

Autres enjeux à venir pour l'association et non des moindres

- **La modification de sa gouvernance** annoncée pour le second semestre 2025. Les travaux de réorganisation engagés cette année ont pour vocation d'anticiper ce changement.
- **La réécriture du projet associatif** dans un travail concerté avec l'ensemble des salariés, des administrateurs, des résidents et des partenaires. Une perspective de présentation du nouveau projet en septembre 2025.

L'année 2025 s'annonce tout aussi intense que 2024 mais aussi très certainement plus agitée.



Maison d'Accueil du Jeune Travailleur

Siège social :
11 rue Abélard
59000 LILLE

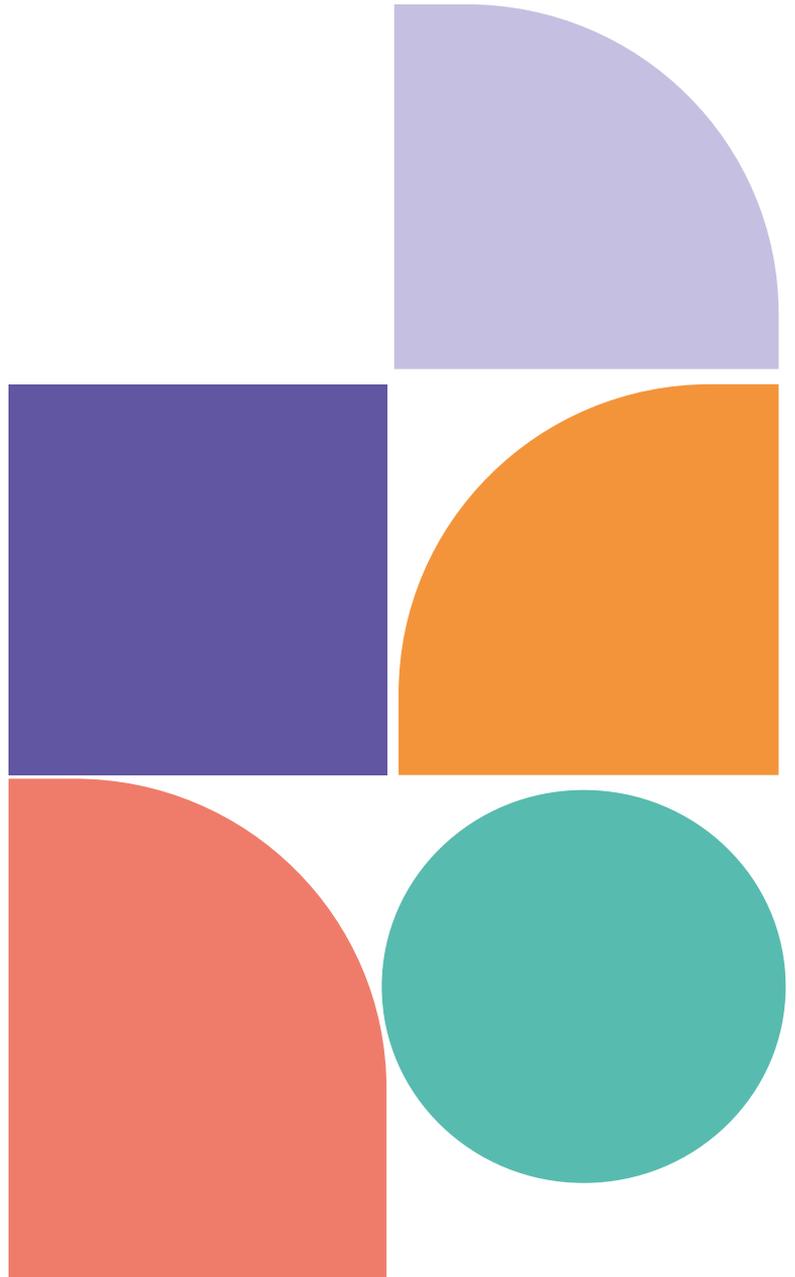
Tél : 03 66 72 91 33
contact@majt-lille.org

www.majt-lille.org
contact@majt-lille.org

Résidence THUMESNIL
17 rue Thumesnil
59000 LILLE

Tél. 03 20 52 69 75

Dispositif KIALA
23 rue Michel Ange
59000 LILLE



Association membre de :



Avec le soutien financier de

